

Le Burundi décide la fermeture du bureau local de l'envoyé spécial de l'ONU

À 20/11/2020 Source Agence Anadolu Le ministre burundais des Affaires étrangères a annoncé la « fermeture » et la « liquidation », au 31 décembre, du bureau local de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU au Burundi.

Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération au développement voudrait, par la présente, notifier au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies la fermeture formelle et la liquidation du Bureau de l'Envoyé spécial au Burundi au 31 décembre 2020 », a déclaré le ministre burundais des Affaires étrangères, Albert Shingiro, dans une note adressée au SG de l'ONU. Au lendemain d'un processus électoral réussi, Gitega estime que la présence de ce bureau onusien n'est plus nécessaire. « Au terme d'un processus électoral réussi, le gouvernement du Burundi estime qu'une présence des Nations Unies caractéristique politique n'est plus pertinente et n'apporte aucune valeur dans la vie quotidienne des citoyens burundais », a souligné le ministre. Le Burundi reste, cependant, disposé à coopérer avec l'ONU et ses membres dans le domaine du développement socio-économique. « La situation générale dans le pays est calme et stable, le développement économique est aujourd'hui le seul domaine qui a besoin d'un accompagnement de l'Équipe-pays des Nations Unies et d'autres partenaires », a déclaré le ministre. L'ONU n'a pas encore réagi à cette décision des autorités burundaises. Dans son dernier rapport sur le Burundi de l'ONU avait décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre 2021, la présence du bureau de son envoyé spécial au Burundi. Le Bureau de l'Envoyé spécial du SG de l'ONU au Burundi avait été créé en 2016 au plus fort de la décision de l'ancien président Pierre Nkurunziza de braver un 3^e mandat jugé illégal. Sa mission fixée par l'ONU était, notamment, de « mener et coordonner les efforts politiques des Nations Unies pour promouvoir la paix et le développement durable au Burundi ». Selon des observateurs, les relations entre le Burundi et l'ONU n'ont cessé de se dégrader à cause des rapports accablants régulièrement produits depuis 2016 par la Commission de l'ONU sur la situation des droits de l'homme. Pour rappel, en février 2019, Gitega a fermé le Bureau local du Commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme. En mai dernier, le Burundi avait aussi expulsé quatre experts de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), en pleine crise du coronavirus. Le Burundi est aussi désengagé de la Cour pénale internationale (CPI), en octobre 2017.